

DÉJEUNER À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

APÉRITIF : 3 CANAPÉS ASSORTIS PAR PERSONNE
KIR VIN BLANC COLOMBARD ET UGNI BLANC DOMAINE D'UBY
CÔTES DE GASCOGNE, JUS DE FRUITS, PERRIER

TARTARE DE SAUMON FRAIS AU COUTEAU, TOAST BLACK & WHITE,
LÉGUMES CROQUANTS AU COMBAWA

POITRINE DE CANETTE DE CHALLANS CUITE SUR LA PEAU,
SÉLECTION DE LÉGUMES D'ANNIE

DEUX PAINS INDIVIDUELS PAR PERSONNE, TRADITION ET CÉRÉALES

CRUMBLE DE FRUITS D'ÉTÉ

CAFÉ

CÔTE DU RHÔNE ROUGE CLOS DES SAUMANES
(1 BOUTEILLE POUR 3 PERS.) VITTEL ET BADOIT

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2011

Départ : 8 h Parking municipal du "CENTRE DU BOURG"
Avenue de Paris (D190) en face du Restaurant Patrick PERFENDIE
Retour vers 16 h

Tarifs : Juziérois : 42 € - Externes : 44 €

RÉSERVATION OBLIGATOIRE PAR TÉLÉPHONE
LE MERCREDI 14 SEPTEMBRE dès 9 h

Contacteur Michel CABON au : **01 34 75 63 74**
Chèque à l'ordre de **BALAD'ART**, à envoyer sous huitaine à :
BALAD'ART 4, rue d'Aumont 78820 JUZIERS

ASSEMBLÉE NATIONALE PALAIS BOURBON



BALAD'ART

PROGRAMME

Nous sommes attendus au Palais Bourbon le mercredi 28 septembre 2011, à 10h00, pour visiter l'Assemblée Nationale, à l'invitation de **Cécile DUMOULIN, notre Député de la 8^{ème} Circonscription des YVELINES**, qui est composée de 3 CANTONS : **LIMAY, MANTES-LA-JOLIE, MANTES-LA-VILLE.**

C'est pourquoi cette Sortie Culturelle BALAD'ART est réservée prioritairement aux habitants de cette 8^{ème} Circonscription. Elle est limitée à 50 personnes.

Les personnes habitant hors de cette circonscription, si elles s'inscrivent seront mises en Liste d'Attente et prises seulement en complément des habitants de la 8^{ème} circonscription, s'il y a lieu.

Mais, consolez-vous, nous organiserons dans l'année d'autres visites de l'Assemblée Nationale pour les habitants de la 7^{ème} Circonscription des Yvelines, composée de 4 Cantons, dont celui de MEULAN et pour les habitants de la 9^{ème} Circonscription des Yvelines, composée de 4 Cantons, dont celui d'AUBERGENVILLE + les communes DES MUREAUX et de CHAPET.

Nous serons accueillis par Cécile DUMOULIN et visiterons l'Assemblée Nationale avec un conférencier de l'institution, pendant 1 heure ½.

Puis vers 11h30/12h00, nous déjeunerons dans une Salle de Déjeuner de l'Assemblée Nationale, avec un Menu du Traiteur *Autour des Saveurs*. (Voir Menu au verso)

Vous pourrez ensuite, si vous le désirez faire des emplettes à la Boutique de l'Assemblée Nationale, avant notre retour en milieu d'après-midi.

Une tenue correcte est exigée et vous devrez obligatoirement vous munir d'une pièce d'identité : Carte Nationale d'Identité ou Passeport.

HISTORIQUE

L'Assemblée Nationale siège au Palais Bourbon, situé sur la rive gauche de la Seine, face au pont de la Concorde.

Le Palais Bourbon a été construit pour Louise Françoise de Bourbon, mademoiselle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV et de Madame de Montespan, qui avait épousé Louis III de Bourbon-Condé, duc de Bourbon et 6e prince de Condé.

Sa construction débute en 1722 et le bâtiment passe ensuite au Prince de Condé qui l'agrandit en 1764. Il a alors la forme d'un vaste palais dans le style du Grand Trianon à Versailles.

Confisqué en 1791, le palais est déclaré bien national. Il abrite en 1794 la future École polytechnique avant d'être affecté en 1795 au Conseil des Cinq-Cents. Un hémicycle est alors aménagé dans cette première salle des séances dont il ne reste aujourd'hui que le « perchoir » et la « tribune ». C'est Napoléon Ier qui, sur les plans de l'architecte Bernard Poyet, fait modifier entre 1806 et 1810 la façade nord, élevant douze colonnes en temple grec qui font pendant à celles de l'église de la Madeleine sur la rive droite. L'État ne devient propriétaire de l'édifice qu'en 1827.

C'est à partir de cette date que le palais prend, dans son organisation intérieure, sa physionomie définitive par l'aménagement jusqu'en 1832 d'un nouvel hémicycle (conservé jusqu'à nos jours, l'avancement de la façade sud (côté cour) qui a permis de créer trois salons et l'édification, accolé à l'aile est, de la bibliothèque, décorée par le peintre Eugène Delacroix. Le fronton sculpté de la façade nord date de la monarchie de juillet. Il représente la France, debout devant son trône, accompagnée de la Force et de la Justice, appelant l'élite à la confection des lois. Depuis cette époque le bâtiment n'a que peu évolué.

Le palais Bourbon a accueilli, à partir de 1795, toutes les chambres basses des parlements français, à l'exception d'une courte période de 1871 à 1879 (période pendant laquelle elle siège au château de Versailles, suite à l'insurrection de la Commune de Paris) puis après la fuite du gouvernement et du Parlement à Bordeaux puis à Vichy durant la Seconde guerre mondiale en 1940.